



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 100577

## Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités à propos de la création d'une prestation de compensation du handicap en vue de permettre la réalisation du projet de vie individualisé de ces personnes. Cette disposition pourrait répondre aux attentes de la population intéressée, si l'attribution des aides humaines et techniques n'était pas freinée par des modalités réglementaires restrictives. En conséquence, et afin de permettre de passer d'une logique d'offre de services à la compensation réelle des situations de handicap vécues par ces personnes et leurs familles, il lui demande quelles mesures il compte mettre en place pour procéder à la levée de ces restrictions.

## Données clés

**Auteur :** [M. Kléber Mesquida](#)

**Circonscription :** Hérault (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 100577

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 juillet 2006, page 7736